

24 mai 2011

11.370

Question Carol Gehringer**Abris PC temporairement mais pas trop longtemps**

Notre société est constituée d'une population vieillissante dont le nombre de personnes du quatrième âge s'accroît et dont la population en âge de travailler diminue. La tendance démographique de notre population est en recul à cause de la baisse de la natalité. Si l'on craint que les flux migratoires créent des problèmes d'acceptation et d'intégration, il faut rappeler que ces populations de nationalité étrangère sont jeunes, qu'elles représentent une réelle force de travail, et qu'elles créent des familles avec des enfants qui, demain, pourraient être des forces vives pour notre société et bien intégrées, puisque scolarisées ici.

Il n'y a pas si longtemps, on accueillait les réfugiés dans de meilleures conditions en attendant de régler leur procédure. Aujourd'hui, certains estiment que les abris de la protection civile sont suffisants pour les migrants sous prétexte que nos soldats y passent du temps lors de leur service militaire.

Pouvons-nous connaître l'avancement des projets de relogement des jeunes réfugiés placés provisoirement dans les abris PC de La Chaux-de-Fonds?

Cosignataires: M. Ebel, L. Debrot, V. Pantillon, G. Hirschy, A. Shah, S. Barbetti Buchs, D. Angst et F. Konrad.